

Conditions Générale d'Utilisation de la campagne « 1 patient 1 équipe »

1. Un Dossier de Presse présente la campagne, composée de deux visuels ainsi que d'outils d'aide à la gestion du conflit et à l'amélioration de la cohésion d'équipe. Ces éléments sont proposés en téléchargement selon les conditions énoncées ci-dessous.
2. L'acceptation des présentes CGU est le préalable à tout téléchargement.
3. Sont hébergés sur le site du CFAR www.cfar.org les éléments de la campagne « 1 patient 1 équipe », soit : un dossier de presse, deux visuels, et des outils d'aide à la gestion du conflit et à l'amélioration de la cohésion d'équipe.
4. Chaque partenaire peut télécharger gratuitement les visuels et/ou outils, et les utiliser selon ses choix éditoriaux ou pour des campagnes ciblées, sans en modifier le contenu (image, texte ou logos).
5. Un particulier ou une structure associative, syndicale ou institutionnelle, dotée ou non de la personnalité morale, peut accéder aux téléchargements aux mêmes conditions que les partenaires officiels.
6. L'objet de la campagne est de sensibiliser les professionnels de santé exerçant au sein des plateaux techniques, en formation ou en exercice, à la bonne communication, coopération et cohésion entre professionnels, notamment dans un souci d'amélioration de la prise en charge du patient et de la gestion du risque.
7. Des formats d'export permettent la mise en ligne, l'affichage sur les réseaux sociaux, mais aussi les tirages d'affiches, petit ou grand format.
8. Les outils proposés en téléchargement ne sont en aucun cas une obligation d'utilisation, mais une incitation à l'utilisation.

Les principes suivants ont été retenus :

9. Mise à disposition gratuite de deux visuels de campagne et d'outils à télécharger en accès libre depuis le site du CFAR (initiateur du projet) et dans un onglet spécial « 1 patient 1 équipe »
10. Les visuels et outils ne devront pas être modifiés pour conserver leur objet, en respectant tous les éventuels logos et messages originaux qu'ils comportent.
11. Le téléchargement du dossier de Presse est laissé au choix du partenaire de la campagne, du particulier visiteur du site, du professionnel ou de l'institution pour prendre connaissance des éléments contextuels de la campagne afin de mieux la partager.
12. Aspects financiers : la campagne « 1 patient 1 équipe » a été mise en œuvre à l'initiative du CFAR, qui a bénéficié à ce titre d'une subvention du Ministère de la Santé de l'ordre de 10.000 euros. Les partenaires institutionnels de la campagne ne sont pas soumis à un versement financier.
 - a. Aucune contrepartie financière n'est exigée pour son utilisation.
 - b. Le coût engagé supporté par le CFAR, avec le soutien financier du Ministère de la Santé

qui a choisi d'impulser cette dynamique en rassemblant les partenaires.

- c. Un soutien financier est néanmoins possible mais laissé à la libre appréciation de chaque partenaire, ou utilisateur, s'il l'estime souhaitable et selon ses capacités statutaires et/ou financières.
 - d. Le CFAR s'engage à utiliser toute somme dépassant le montant engagé pour la campagne pour le développement d'initiatives dans le domaine de la santé du médecin dans l'esprit de la campagne.
13. Un espace de témoignages de campagne est offert sur le site du CFAR en rubrique dédiée, à toute personne, structure associative dotée ou non de la personnalité morale qui souhaitera s'exprimer sur la campagne.